



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 16-2025 – Séance du 29 avril 2025

Boucllement du préavis n° 13-2022 relatif à la demande de crédit de CHF 360'000.- pour la pose de 59 afficheurs numériques frontaux dans les collèges durant les années 2022 à 2024

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **demande de crédit de CHF 360'000.- pour la pose de 59 afficheurs numériques frontaux dans les collèges durant les années 2022 à 2024**

Montant voté	CH	360'000.00
Montants dépensés	CHF	358'221.74
Economie de dépenses	CHF	1'778.26

Comme annoncé dans le préavis, l'amortissement de ces installations a été prévu sur leur durée de vie estimative, soit 8 ans, la première fois au boucllement des comptes 2022 (leur installation ayant été planifiée sur 3 ans).

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La vice-présidente  Le secrétaire adj. 

L. Ferilli  J.-M. Guex

Blonay, le 1^{er} avril 2025

Délégation municipale : M. Gérald Gygli, municipal

Copie : bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances